

Peut-on alors conclure, avec Fañch Morvannou, que « Maunoir n'a retenu dans le *Malleus* que ce que ce livre terrible pouvait contenir de miséricorde » ? Il est vrai qu'à l'heure du pape François, ce jésuite qui fait de la miséricorde un leitmotiv mais use aussi volontiers de la référence à Satan, le « Journal » peut éveiller des rapprochements inattendus, toutes choses égales par ailleurs. Je me contenterai, revenant au xvii<sup>e</sup> siècle, d'esquisser un parallèle avec le jésuite Jean Forcaud, auteur d'une relation de mission dans les Pyrénées, contemporaine (1635-1649) et assez comparable dans sa dimension narrative et auto-justificatrice<sup>30</sup>. La présence du démon habite également cet homme de Dieu mais d'une manière plus symbolique, loin de l'interventionnisme quotidien qui déborde chez Maunoir. Ses missions n'en sont pas moins suivies par une flambée de procès menés par de zélés juges civils (1643-1644). On mesure ici un décalage qui tient avant tout à des contextes régionaux différents : pour différentes raisons (en particulier culturelles), les juridictions bretonnes n'ont jamais eu à connaître de beaucoup de cas de sorcellerie ; à partir de Maunoir, la solution strictement religieuse proposée par les missionnaires n'a pu que contribuer à tenir le problème à distance des tribunaux civils, à une date de surcroît tardive pour que s'allument les bûchers.

On mesure, à ces quelques remarques, les perspectives que peut ouvrir le « Journal » des missions du P. Maunoir. Grâce à l'ultime travail de Fañch Morvannou, les chercheurs de Bretagne et d'ailleurs disposent enfin d'une édition de référence qu'ils pourront pleinement s'approprier.

Georges PROVOST

Christel Annemiecke TOMEIN, *The Use of Fatherland, "Patria" and Patriot in the Cases of Jülich, Hesse-Cassel and Brittany (1642-1655). Political arguments in an age of confrontation*, Rotterdam, Erasmus University Rotterdam, 2015, 263 p.

Cette étude, tirée d'un diplôme universitaire présenté devant l'université Erasmus de Rotterdam, fait partie d'un plus large projet de recherche supervisé par le professeur R.C.F. von Friedeburg sur le thème « Raison d'État ou raison des princes. La nouvelle monarchie et ses opposants en France, en Allemagne et dans les Pays-Bas, au xvii<sup>e</sup> siècle ». Elle se donne pour problématique de savoir comment la terminologie patriotique (avec les termes de « patrie », « patriote » et « nation ») a été utilisée ou non, en Europe au cours d'une période marquée par la fin de la guerre de Trente Ans pour convaincre des sujets de s'opposer aux taxations pour faire face à la guerre et plus largement à la politique princière. Trois territoires font, à cette fin, l'objet d'une comparaison : les principautés de Jülich (215 000 habitants)

---

30. BRUNET, Serge (éd.), *Relation de la mission des Pyrénées (1635-1649). Le jésuite Jean Forcaud face à la montagne*, Paris, CTHS, 2008.

et de Hesse-Cassel (375 000 habitants) qui faisaient partie du Saint-Empire romain germanique et la Bretagne qui a retenu l'attention en tant que pays d'états.

Après une solide introduction qui présente l'historiographie de l'État moderne et définit les termes de patrie, patriote et nation, l'ouvrage est organisé en trois parties qui présentent dans les deux premières le Saint Empire romain germanique et l'évolution des deux principautés retenues (I), le royaume de France, son histoire et celle de la Bretagne aux <sup>xvi</sup><sup>e</sup> et <sup>xvii</sup><sup>e</sup> siècles (II) et établit une comparaison entre les trois territoires dans la troisième. Une bibliographie conséquente est développée en fin d'ouvrage où l'on peut regretter l'absence de certains travaux sur l'État moderne en France et s'étonner de la présence de quelques ouvrages dont celui de Jean Markale sur *L'Histoire de la Bretagne. De Jean de Montfort à la Révolution* (2004). L'ouvrage s'achève par une solide conclusion générale et par un résumé copieux des principaux résultats de la recherche.

Si l'on s'intéresse dans cet ouvrage à ce qui est dit sur la Bretagne, on constate que l'auteur a fondé sa recherche principalement sur les délibérations des États de Bretagne (Arch. dép. d'Ille-et-Vilaine, C 2654, C 2655, C 2775, C 2776, C 2777) pour la période 1642-1655. Après un rappel rapide des relations entre la Bretagne et la France depuis le <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle, elle s'intéresse aux assemblées provinciales de 1649 (Vannes) et 1651 (Nantes) et au dialogue qui s'est noué entre la monarchie et la province autour de la question fiscale. La conclusion est que, malgré l'augmentation de la pression fiscale, malgré les tensions qui les opposent, à propos notamment de la présidence du second ordre, les élites nobiliaires qui dominent les états ne recourent pas au langage du patriotisme comme cela se constate au cours de la même période dans les principautés de Jülich et de Hesse-Cassel. Cela serait dû au fait que la monarchie n'a pas cherché à remettre en cause fondamentalement les bases du système fiscal en Bretagne et qu'elle disposait dans la province d'une clientèle importante qui lui a permis de faire approuver ses demandes.

Louable par son effort comparatiste, ce livre, au moins dans le cas breton, aurait mérité d'être approfondi. Il présente quelques erreurs de détail. Ainsi la généalogie des ducs de Bretagne qui est reconstituée (p. 176) est approximative et comporte des confusions entre Jean de Montfort, Jean IV, Jean V, ce qui amène à faire figurer dans l'arbre un improbable Jean VI ; la seconde épouse du duc François II, Marguerite de Foix, est omise alors que c'est elle qui est la mère d'Anne de Bretagne. On peut se demander surtout s'il était pertinent de choisir le cas de la Bretagne pour établir un parallèle avec les deux principautés allemandes au cours des années 1642-1655. Il ne s'y produit pas grand-chose, à la différence de ces deux dernières, et en tout cas pas d'opposition ouverte au pouvoir central qui aurait pu conduire les acteurs locaux à recourir au langage du patriotisme pour manifester leur mécontentement. Peut-être aurait-il fallu plutôt retenir pour cette période le cas de la Bourgogne, elle aussi pays d'états, pour établir une comparaison d'autant qu'elle a été davantage affectée par la Fronde. Pour la Bretagne, le choix d'une période de tensions comme

les guerres de la Ligue, où l'on constate effectivement un emploi plus fréquent du langage patriotique (Arch. dép. Ille-et-Vilaine, C 418), aurait été plus judicieux. L'enquête ouverte par M<sup>me</sup> C. A. Romein, et il faut lui en savoir gré, mériterait ainsi d'être poursuivie.

Dominique LE PAGE

Gauthier AUBERT et Georges PROVOST (dir.), *Rennes, 1720. L'Incendie*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2020, 327 p.

Rennes, 1720, l'incendie ; ou le point d'ancrage le plus assuré dans le déroulé du récit mémoriel accroché aux catastrophes en tout genre que la ville a subies au cours de son histoire, le plus significatif dans l'échelle d'évaluation et de l'expression de l'émotion pour nos contemporains. À l'occasion de son tricentenaire, Gauthier Aubert et Georges Provost, deux enseignants-chercheurs de l'université Rennes 2 – Haute-Bretagne, ont rassemblé autour d'eux « les divers corps du métier d'historien », selon leur jolie formule, riches des derniers acquis de la recherche, pour nous offrir une très belle approche du drame, de ses causes et de ses conséquences, bien équilibrée entre un texte synthétique mais rigoureusement référencé et un très riche support iconographique commenté, le tout couronné par un effort pédagogique cartographique tout à fait remarquable.

Tout en replaçant l'incendie dans la longue trajectoire historique de la ville, spécialement dans son affirmation de capitale de la Bretagne, les directeurs de l'ouvrage expliquent avoir voulu se recentrer sur l'événement lui-même, dans une approche factuelle et sensible de la catastrophe qui a détruit presque 40 % de la ville ancienne, en jouant sur un effet miroir tant dans l'espace européen avec les autres grands incendies de l'époque moderne que dans le temps court de l'année 1720, entre éclatement de bulles spéculatives financières et retour dramatique de la peste à Marseille et en Provence.

Le lecteur est d'emblée plongé dans cette perspective grâce à la confrontation des illustrations de Jean-François Huguot et de l'incendie des vieilles corderies de l'Amirauté d'Amsterdam en 1673. Triste Noël pour les Rennais, exténués après quatre nuits et quatre jours de lutte et de sauvetage avant de maîtriser l'avancée du feu (nuit du 22-27 décembre). Ensuite, l'ouvrage s'organise en cinq grandes parties : « Au feu », « Horizons », « Autour du brasier », « Reconstruire », « Une ville nouvelle ».

Le récit de l'embrasement successif des logis et des efforts désespérés des habitants pour sauver l'essentiel est saisissant de réalisme et d'émotion. Le petit millier d'édifices détruits reste loin des grands sinistres comme l'incendie de Londres en 1666 ou ceux de Constantinople en 1715 et 1718, mais comparable aux bilans de Hambourg, de Stockholm et de Copenhague, ou encore de Châteaudun en 1723, à la grande différence que cette dernière petite ville y laisse 80 % de ses logis. Dans